

# Guide du tri

Édité en 2022

# Sommaire

Mesdames, Messieurs,

La gestion et la valorisation de nos déchets sont désormais des problématiques majeures pour notre environnement, les citoyens, les entreprises et les collectivités.

Face à la flambée des prix et des taxes qui y sont liées, la CCEV s'est mobilisée et a fait évoluer en profondeur son action dans ce domaine : extension des consignes de tri, mise en place du tri à la source des biodéchets, passage à une collecte tous les quinze jours. Certaines mesures faciliteront votre vie, d'autres demanderont un effort supplémentaire, nous en sommes conscients. Mais, si ces mesures n'endiguent pas l'augmentation du coût du service, elles permettront d'en réduire l'impact. Pour cela, il est primordial que chacun, à son échelle, se mobilise. Un déchet non produit est un déchet qui ne coûte rien. Et lorsqu'il existe, il faut offrir à ce déchet un traitement adapté : déchetterie, point d'apport volontaire, recyclage, compostage...

Pour mieux expliquer notre démarche, nous avons souhaité vous remettre ce guide du tri que nous espérons simple et clair. Vous y trouverez des conseils pratiques et des informations précieuses pour vous accompagner dans votre tri quotidien.

Je vous en souhaite bonne lecture. Et surtout, bon tri !

**Annick BROSSIER**

Présidente de la Communauté  
de Communes Écueillé - Valençay

**3** Pourquoi trier  
ses déchets ?

**4** Les emballages  
et les papiers

**5** Les ordures  
ménagères

**6** Les biodéchets

**7** Le compostage

**8** Le verre  
Les textiles

**9** Les déchetteries

**10** Le calendrier  
des collectes

**11** Comment réduire  
ses déchets

# POURQUOI trier ses déchets ?



## DIMINUER LA QUANTITÉ DE DÉCHETS ENFOUIS

Les ordures ménagères du territoire de la CCEV sont enfouies à Villeherviers dans le Loir-et-Cher. Elles sont stockées sous terre, sans valorisation. Cette procédure ne doit être réservée qu'aux déchets non valorisables. Pourtant, on trouve encore beaucoup de déchets valorisables parmi ceux qui sont enfouis...

---



## LIMITER LA HAUSSE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Trier vos déchets permet de réduire l'enfouissement et de limiter les coûts de traitement qui ne cessent d'augmenter chaque année. Le coût du traitement des ordures ménagères passe de 53 € en 2021 à 97 € la tonne en 2022. De plus, la taxe générale sur les activités polluantes augmentera chaque année, pour atteindre 65 € la tonne de déchets enfouis en 2025, contre 18 € en 2021.

---



## DONNER UNE SECONDE VIE À VOS DÉCHETS

Le tri donne l'opportunité de recycler ou de réutiliser un produit. Cela permet d'économiser des ressources naturelles et de limiter la pollution.

---

# Les **EMBALLAGES** et les **PAPIERS**

## EMBALLAGES EN PLASTIQUE



## EMBALLAGES EN CARTON



## EMBALLAGES EN METAL



## PAPIERS



**NOUVEAU**  
Tous les emballages  
se trient



## ATTENTION

Les emballages doivent être jetés en vrac, vidés et non imbriqués.



## SONT INTERDITS

- Emballages de déchets dangereux
- Cartons bruns
- Emballages en verre
- Serviettes en papier, mouchoirs, essuie-tout, papier cuisson

# Les ORDURES MÉNAGÈRES

## DÉCHETS D'HYGIÈNE



## DÉCHETS DIVERS



## PETITS OBJETS USAGÉS



## ATTENTION

Les déchets doivent être jetés dans un sac poubelle, puis dans un bac.



## SONT INTERDITS

- Objets volumineux
- Piles
- DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques)
- Déchets verts

# Les **BIODÉCHETS**

**NOUVEAU**  
Triez tous vos déchets  
alimentaires



Le matériel de tri est disponible en mairie.  
La liste des emplacements des bornes est  
accessible sur le site internet de la CCEV :  
[www.cc-ecueille-valencay.fr](http://www.cc-ecueille-valencay.fr)



N'utilisez que les  
sacs kraft fournis  
par votre mairie. Les  
sacs biodégradables  
ne sont pas adaptés  
pour ce tri.



## **SONT INTERDITS**

- Restes de chasses
- Emballages et vaisselles compostables et biodégradables
- Mouchoirs, essuie-tout



# Le COMPOSTAGE

## DÉCHETS DE CUISINE



## DÉCHETS MÉNAGERS



## DÉCHETS DE JARDIN



Vous pouvez bénéficier des conseils du service de prévention des déchets pour mieux composter.

Tél. 06 86 40 16 45

Email : [environnement.ccev@gmail.com](mailto:environnement.ccev@gmail.com)



Remuer régulièrement le compost. L'arroser quand il est trop sec. Ajouter de la matière brune (broyat, feuilles mortes, morceaux de cartons) s'il est trop humide.



## SONT À ÉVITER DANS LE COMPOST

Restes de viandes, de poissons, os, excréments d'animaux

# Le VERRE



Bouteilles en verre  
Pots et bocaux en verre



## ATTENTION

Enlever les bouchons et couvercles.  
Vider les contenants en verre avant de les jeter.



## SONT INTERDITS

- Vaisselles, même les verres
- Vitres
- Miroirs
- Ampoules

# Les TEXTILES



## ATTENTION

Mettre les textiles dans un sac fermé.  
Attacher les chaussures par 2.



## SONT INTERDITS

Vêtements humides  
et/ou souillés



# Les DÉCHETTERIES



Cartons



Métaux



Bois



Déchets  
verts



Ameublement



Huiles  
de friture



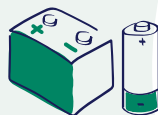
Déblais  
gravats



Déchets diffus  
spécifiques (DDS)



Huiles  
de vidange



Piles et  
accumulateurs



Textiles  
chaussures



Cartouches  
encre



Encombrants



Déchets  
d'Équipement  
Électriques et  
Électroniques (DEEE)



Lampes



Radiographies



## À CONFIER AU GARDIEN

- Déchets dangereux
- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE)



## SONT INTERDITS

- Déchets ménagers
- Déchets d'amiante
- Ampoules à filament
- Médicaments et déchets infectieux
- Pneumatiques
- Extincteurs

# Le calendrier des COLLECTES

Depuis  
le 1<sup>er</sup> mars  
2022

Désormais, vos poubelles sont collectées une semaine sur deux.



LUNDI SEMAINE PAIRE	LUNDI SEMAINE IMPAIRE	MARDI SEMAINE PAIRE	MARDI SEMAINE IMPAIRE
Écueillé Préaux	Luçay-le-Mâle Faverolles-en-Berry	Lye	La Vernelle
MERCREDI SEMAINE PAIRE	MERCREDI SEMAINE IMPAIRE	JEUDI SEMAINE PAIRE	JEUDI SEMAINE IMPAIRE
Villentrois Valençay Écartés Vicq-sur-Nahon Est	Fontguenand Valençay Bourg	Veuil Vicq-sur-Nahon Ouest	Langé Gehée Jeu-Maloches Selles-sur-Nahon Frédille
VENDREDI SEMAINE PAIRE	VENDREDI SEMAINE IMPAIRE		
Heugnes Villegouin	Pellevoisin		

Un calendrier annuel est disponible  
sur le site internet de la CCEV  
([www.cc-ecueille-valencay.fr](http://www.cc-ecueille-valencay.fr)) et en mairie.



## RAPPELS IMPORTANTS

Les bacs doivent être sortis la veille afin d'en assurer la collecte.

Pour les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

Pour des raisons de sécurité, les sacs poubelles hors des bacs ne seront pas collectés.

Toute erreur de tri entraînera une non collecte de vos poubelles.

# COMMENT réduire ses déchets ?



**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**



Mettre un  
'Stop pub'  
sur sa boîte  
aux lettres

Utiliser de  
la vaisselle  
réutilisable

Boire l'eau  
du robinet

Acheter des  
produits avec  
le moins  
d'emballages  
possible

Acheter  
en vrac  
le plus  
possible

Employer  
des sacs  
réutilisables  
pour faire ses  
courses

Limiter  
le gaspillage  
alimentaire en  
étant vigilant  
sur les dates  
limites de  
consommation

Composter

Vendre,  
donner,  
louer,  
partager  
des objets

## Les 5R



**Refuser** ce dont nous n'avons pas besoin



**Réduire** ce dont on a besoin



**Réutiliser**, réparer ce que nous consommons



**Recycler** ce que nous ne pouvons pas refuser, réduire ou réutiliser



**Rendre à la terre** ce qu'elle nous a donné (compostage)



## Communauté de Communes Écueillé - Valençay

23, avenue de la Résistance 36600 VALENÇAY

### Service de Gestion des Déchets Ménagers

Tél. **02 54 00 00 20** - Email : [mission@ccev.fr](mailto:mission@ccev.fr)

Suivez toutes nos actualités sur :  

[www.cc-ecueille-valencay.fr](http://www.cc-ecueille-valencay.fr)

Retrouvez le règlement de collecte sur notre site internet.

### Déchetterie de Valençay

Les Portes - Route de Luçay-le-Mâle - RD 960

Tél. **06 08 89 81 30**

#### Horaires d'ouverture

Lundi	14h - 17h
Mardi	10h - 12h
Mercredi	14h - 17h
Jeudi	Fermée
Vendredi	14h - 17h
Samedi	9h - 12h / 14h - 17h

### Déchetterie de Heugnes

Les Féronçais

Tél. **07 70 07 39 93**

#### Horaires d'ouverture

Lundi	9h - 12h
Mardi	Fermée
Mercredi	Fermée
Jeudi	Fermée
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h

### → Informations complémentaires :

- Si vous souhaitez trier vos biodéchets, rapprochez-vous de votre mairie pour obtenir le matériel nécessaire.

Si vous souhaitez changer un bac, faites une demande écrite auprès de votre mairie.

### → Une question sur le tri ?

Contactez le Service de Prévention des Déchets

Tél. **06 86 40 16 45**

Email : [environnement.ccev@gmail.com](mailto:environnement.ccev@gmail.com)

